



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Taxes foncières pour 2024  
votées et perçues par la commune de  
LUCON  
les collectivités territoriales et divers organismes**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP SABLES D'OLONNE  
155 RUE SIMONE VEIL CS 90373  
85109 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX

**AVIS D'IMPÔTS LOCAUX**

2719-013754-0048-0



**Vos références**

Numéro fiscal (C) : 06 83 440 818 291  
Référence de l'avis : 24 85 4200924 48  
Contrat de prélèvement : M3 85 0159553 44  
Référence unique de mandat :  
FR46ZZZ005002M385015955344

Numéro de propriétaire : 128 B02018 H

Département d'imposition : 85  
VENDEE  
Commune d'imposition : 128  
LUCON

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 05/09/2024  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 85035

**Vos contacts**

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone  
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique Contact et RDV

- pour le paiement de votre impôt :  
SIP SABLES D'OLONNE  
155 RUE SIMONE VEIL CS 90373  
85109 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX  
Tél : 0251217699
- pour le montant de votre impôt :  
CDIF LES SABLES D'OLONNE  
SECT. FONC 1ER SECTEUR  
155 RUE SIMONE VEIL  
CS 90373  
85109 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX  
Tél : 02 51 21 76 66

\* (service gratuit + coût de l'appel)

BOUHIER ROMAIN  
FAVREAU SARAH  
2 RUE FELICIA BALLANGER  
85400 LUCON

**Somme à prélever**

**285,00 €**

Montant de vos taxes foncières 1 245,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 960,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/10/2024 :

16 septembre 2024	120,00 €	15 novembre 2024	2024	45,00 €
15 octobre 2024	120,00 €			

Compte bancaire : FR76 1470 6001 467X XXXX XXX6 663

Identifiant de la banque : AGRIFRPP847

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Avis d'échéances 2025**

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2025	124,00 €	16 juin 2025	2025	124,00 €
17 février 2025	124,00 €	15 juillet 2025	2025	124,00 €
17 mars 2025	124,00 €	18 août 2025	2025	124,00 €
15 avril 2025	124,00 €	15 septembre 2025	2025	124,00 €
15 mai 2025	124,00 €	15 octobre 2025	2025	124,00 €

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont déterminés par leurs organes délibérants.